Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 10
Excusés : 3
Pouvoirs : 2
Conseillers votants : 12

L'an deux mil vingt, le samedi vingt-neuf février à dix heures trente, le Conseil Municipal de MASSERAC s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de MASSERAC sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire.

La séance était publique.

Date de convocation : 24 février 2020

Présents : Fabrice SANCHEZ, Rémy FRICAUD, Julien RICORDEL, Stéphanie LAFORGE, Régis CLAVIER, André CHASLES, Fabien DEMARCQ, Jean Michel HUBER, Bruno MASETTO, Thierry OLIVIE.

Excusés et Pouvoirs: Soumaya GUILLOUX – Pouvoir à Bruno MASETTO, Yveline KORCHEF, Clotilde MOURAUD – Pouvoir à Stéphanie LAFORGE.

Secrétaire de séance : Régis CLAVIER

Compte rendu
Réunion Conseil Municipal du samedi 29 février 2020 à 10h30

- **Administration générale :**
- Elections municipales : bureau de vote

- Convention avec l'agence d'attractivité

Structure ad'hoc de Redon Agglomération, cette association a pour objet d'être le lieu de coopération de développement territorial.
Le montant annuel d'adhésion s'élève à 700€. Mr le Maire précise que l'idée est de bénéficier de conseils techniques : montage de projet de développement local, journée d'audit...
Il est proposé en concertation prise en réunion d'adjoints de conventionner pour une année et une évaluation sera faite à l'issue.

Cette adhésion permet de récupérer les SIG (Systèmes d'Informations Géographiques)
L'assemblée approuve à l'unanimité l'adhésion à l'agence d'attractivité.

- Service mutualisé intercommunal de voirie rattaché à la commune de Plessé

Modalités de mise en oeuvre de la prestation voirie par la commune de Plessé suite à la dissolution du SIVU VOIRIE : Convention à faire approuver puis règlement intérieur et coût annuel des prestations et redevances
Un membre de l'assemblée soulève la problématique de la balayeuse en panne.
L'assemblée adopte à l'unanimité l'ensemble des propositions.

- Vidéo protection : des devis sont en cours et rappel de la règlementation (déclaration ..., panneaux aux entrées du bourg...)

Il est proposé de donner pouvoir à Régis CLAVIER pour valider le devis final ou la prochaine équipe municipale prendra le relais.
Deux sites sont à équiper : espace sportif (x 2) + la gare

- **Finances :**

- Orientations budgétaires 2020 & 2021
Mr le Maire présente les grandes orientations budgétaires de l'année 2020.Il précise que 2 ratios seront donnés lors du vote du bp: la dette par habitant et la capacité de la commune à rembourser sa dette.
Une analyse financière des budgets de la commune est en cours en trésorerie

Orientations budgétaires :
* programme pluriannuel pour la nouvelle mairie
Un avant-projet établi par Mme CANTIN est présenté à l'assemblée. L'estimation du projet est de 450 000 TTC, les plans & coût sont évolutifs.
Mr le Maire rappelle qu'un dossier a été déposé au titre de la DETR, stratégiquement avant la nouvelle mandature, précise t'il.
L'assemblée adopte à l'unanimité l'opération et autorise Mr le Maire a déposé une demande de subvention.
La nouvelle mairie aura un financement pluri annuel.

* sécurité routière : ralentisseurs routes Avessac et Guémené + trottoirs route Avessac : devis en cours
Cette opération est en dehors du PAVC (Programme d'Aménagement de la Voirie Communale)

*Extension club des 2 Rivières : à achever en 2020 : lino, électricité & plomberie

*Four : un budget de 10 000 euros avait été alloué au projet
Budget amoindri grâce à un don de « granit » (estimation en cours)

*Moulin : travaux programmés Début mi-avril à mi-juin

*Sentier de randonnée des marais : matériel livré, support de communication à finaliser. Un contact est pris avec l'Office intercommunal de tourisme qui s'occupe déjà de 2 sentiers d'interprétation sur le territoire.

*Liaison douce à partir du parking gare jusqu'au centre bourg et box vélo sécurisé qui sera livré aux services techniques semaine du 9 mars.
Il faudra prévoir l'emplacement, le déplacer puis le fixer : prévoir carottage béton...

*PLU en révision, lotissement
Négociation en cours
558 000€ projet global de lotissement
L'idée : mixer privé communal bailleur social
Toutes les communes qui ont modifié leur plu ces 2, 3 dernières années ont perdu la moitié de leur surface constructible hors agglo

*Autolaveuse ?

*Tablette numérique : fonctionnement actuel des services techniques insatisfaisants. Mr le Maire souhaite mettre en place un agenda partagé avec les adjoints et le secrétariat

*Extincteurs : renouvellement normal

- Info : Devis signé terrain football sporting sols & dossier subvention DISTRICT refusé

- Devis Toso Elec salle polyvalente mano gaz 743,33 TTC
Un membre de l'assemblée propose de demander un autre devis.
Il lui est répondu que l'entreprise Toso Elec est chargée de la maintenance de l'appareil et qu'il n'est donc pas opportun de faire intervenir une autre entreprise.
Le devis est voté à l'unanimité moins une abstention

- **Ressources Humaines:**

- Création poste cadre d'emploi des adjoints administratifs suite à la vacance de poste du secrétariat général.
Le poste est actuellement occupé par un agent de catégorie B, cadre d'emplois des rédacteurs et est donc ouvert aux catégories B et C.
Le recrutement est prévu début avril si possible.

- **Intercommunalité – Redon Agglomération:**

- Centre Hospitalier
-Evolution règlementation d'urbanisme : Demande de Permis de Construire & sécurité incendie
- Proposition Plan Pluriannuel d'investissement intercommunal aide des petites communes pour aider les petites communes
- Délégation de la compétence eaux pluviales urbaines aux communes : délibération à prendre afin d'acter le principe de délégation de la compétence eaux pluviales de REDON Agglomération à la commune de Massérac par le biais du conventionnement.
La délibération est votée à l'unanimité.

- **Techniques :**

- Salle du Club des 2 Rivières : humidité à traiter ... puis pose lino et intervention plombier et électricien
- Liaison douce : rdv à prendre avec l'entreprise BRL de Langon (Rémy & Mr le Maire) et prévoir l'ouverture de la médiathèque

Questions et Informations diverses :

- Sydela : poteau lotissement de la porte : intervention semaine 12
- Terrain de la Bessière : interdiction aux moto-cross : proposition de prendre un arrêté interdisant l'accès de tout véhicule à moteur sauf manifestation autorisée

Proposition votée à l'unanimité

- Rénovation de la filière de traitement de l'Usine d'eau de Massérac : 2,5 millions d'euros votés par Atlantic eau, traitement des métabolites de pesticides.
- Télémédecine pour le cabinet médical. La commune a été contactée par un organisme indiquant que 70% des actes d'un médecin peuvent être traités par téléassistance. Un membre de l'assemblée fait référence à l'annonce proposée par Guémené de recruter un médecin salarié par la commune.

La séance est levée à 11h45.